

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) a équipé ses déchetteries d'un système de gestion des accès des usagers. Chaque foyer résidant sur son territoire peut bénéficier gratuitement d'une carte qui donne accès indifféremment à toutes les déchetteries du SMC.

Pour obtenir votre carte, il suffit de remplir ce formulaire et fournir les documents demandés :

- **la copie de la redevance ordures ménagères** (territoire du Haut Val de Sèvre ou de Val de Gâtine) **ou**
- **un justificatif de domicile récent** (territoire de Parthenay-Gâtine).

Pour les nouveaux arrivants, **une attestation de domiciliation** est à demander à votre mairie ou à la communauté de communes.

La carte est créditée de 25 passages, au 1^{er} janvier de chaque année.
En cas de perte, vol, dégradation le renouvellement de la carte coûte 6 €.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'ACCES EN DECHETTERIE

Merci de remplir les champs en lettres capitales

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Nombre de personnes au foyer :

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'une carte d'accès aux déchetteries du SMC.

Je m'engage à respecter le règlement des déchetteries (disponible sur www.smc79.fr) et à signaler tout changement de domicile.

Fait le

Signature

Formulaire dûment complété, accompagné des justificatifs (voir encadré), à adresser à :

SMC – BP 10023 – 79403 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE Cedex
ou par mail à accueil@smc79.fr

Pour tout complément d'information : **05 49 05 37 10 – www.smc79.fr**